

## PROCÈS-VERBAL Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **11 mai 2020 à 19 h 00** via vidéoconférence.

### Liste des présences :

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
<b>Écoles Primaires</b>			
Alfred-Pellan	Valérie	Tremblay	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Présence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol	Karim	Brousseau	
De la Cîme	Édith	Charbonneau	
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	Présence
De l'Avenir			
De l'Équinoxe - sans droit vote	Stéphanie	Leblanc	
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Présence
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Présence
Des Cèdres	Nélia	Medeiros	Présence
Des Ormeaux			
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Boisé - sans droit vote	Pierre	Brabant	
Du Parc	Maggie	Hawkins	Présence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie	Olivier	Laforme	Présence
Fleur-Soleil - sans droit vote	Geneviève	Pothier	
Hébert	Catherine	Samuel	Présence
J.-Jean-Joubert	Gertha	Beaudoin	Présence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Jean-Lemonde	Pierre	De Ridder	Présence
Jean-XXIII	Jessica	Forget	
L'Aquarelle	Gina	Soccio	
L'Envol	Véronique	Lacombe	
L'Envolée	Martin	Veilleux	
L'Escale - sans droit de vote	Jonathan	Déom	Présence
L'Harmonie			
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Guennon	Kaoutar	
Le Baluchon	Geneviève	Léger-Filiault	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Présence
Le Sentier	Marc-André	Langlais	
Le Tandem - <b>Substitut</b>	Patrick	Dulong-Boudreau	Présence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	Présence
Les Quatre-Vents	Amal	Chaanin	Présence
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	Présence
Marc-Aurèle-Fortin - <b>Substitut</b>	Judith	Goudreau	Présence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	Présence
Notre-Dame-du-Sourire			
Paul-Comtois	Dominique	Favreau	Présence
Paul-VI - sans droit de vote	Hanane	Elkhamass	
Pépin	Véronique	Bélanger	
Père-Vimont	Sarah	Trace	Présence
Pierre-Laporte	Nathalie	El-Habr	
Raymond	Karine	Bourgon	Présence
Saint-François	Pascale	Corbeil	

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Saint-Gilles – <b>Président CÉ</b>	Fred	Fortier	Présence
Saint-Julien			
Saint-Norbert - sans droit vote	Valéry	Guérard	Présence
Saint-Paul	Freddy	Paillart	Présence
Sainte-Béatrice	Giovanni	Lazo	Présence
Sainte-Dorothée	Sylvie	Maheu	Présence
Sainte-Marguerite - <b>Substitut</b>	Nader	Charawi	Présence
Simon-Vanier	Sara	Musacchia	
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Présence
Villemaire	Charles	Gauthier	Présence
<b>Écoles secondaires et spécialisées</b>			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	
CQPEL	Carmen	Djemalian	Présence
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
De la Mosaïque			
École ÉIL	Joanna	Posca	Présence
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	
Horizon-Jeunesse	Martine	Goulet	Présence
Jean-Piaget			
L'Odyssée-des-Jeunes	Vivian	Horta	
Leblanc	Évelyne	Morissette	
Mont-de-La Salle	Chantal	St-Denis	Présence
Poly-Jeunesse	Josée	Benoit	
Saint-Martin	Karam	Chelhot	
Saint-Maxime	Patrick	Martin	Présence
<b>CCSEHDAA</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	
Commissaire-parent EHDAA	Isabelle	Bouchard	Présence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Représentante CCSEHDAA + EXÉ.	Audrey	Darveau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	
Représentante CCSEHDAA	Bélinda	Nzengue	

## Procès-verbal

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel préside la séance. Il constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02. Les membres sont invités à signifier leur présence via l'outil de communication.

### 2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Geneviève Boismenu, représentante de l'école Cœur-Soleil, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**CP 2020-05-11-001**

**ADOPTÉ**

### 3. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 20 avril 2020;

Il est proposé par Maggie Hawkins représentante de l'école du Parc, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril, après quelques corrections mineures.

Amal Chaanin demande pourquoi il n'est plus écrit si les décisions ont été adoptées en majorité ou à l'unanimité. Sylvain Martel confirme qu'après avoir validé l'information, il n'est plus pertinent d'inscrire ces détails dans les procès-verbaux, mais qu'on pourrait le remettre.

**CP 2020-05-11-002**

**ADOPTÉ**

### 4. Intervention des membres;

#### 4.1 Mot du président;

Quelques représentants ont mentionné ne pas toujours recevoir les courriels de convocations. Après vérification, il s'avère que les adresses courriel étaient bonnes et faisaient partie de la liste d'envoi. Afin de s'assurer que tout soit en règle, à compter de maintenant tous les courriels qui seront acheminés aux représentants et substituts le seront à partir du courriel de la commission scolaire, soit : [comite-de-parents@cslaval.qc.ca](mailto:comite-de-parents@cslaval.qc.ca) Les représentants sont invités à ajouter cette adresse dans leurs contacts.

Plusieurs parents ont mentionné leur inquiétude quant à un éventuel remboursement pour des montants payés d'avance, entre autres pour les dîners, ou pour des activités parascolaires. Jusqu'à maintenant, aucune directive n'a été donnée aux commissions scolaires à cet effet. Dès que ce sera fait, un portrait de la situation sera dressé et les informations seront transmises aux directions d'école puis aux parents. Certains parents précisent que des dépenses ont déjà été remboursées, principalement lorsqu'il s'agit

d'activités chapeautées par des organismes.

Olivier Laforme, représentant de l'école Fleur-de-Vie, demande s'il serait possible d'obtenir un crédit pour l'an prochain, au lieu d'un remboursement. Cela pourrait simplifier la tâche. Sylvain Martel dit que cette option pourrait probablement être envisagée par les directions d'écoles.

Vincent Legault ajoute qu'il est fort possible que certains fournisseurs ne soient pas enclins à rembourser, considérant leur situation financière qui pourrait être précaire.

Julie Cummings, représentante de l'école de l'Arc-en-ciel, mentionne que de leur côté, les activités parascolaires ont été remboursées, sans que les parents aient besoin d'en faire la demande.

#### **4.2 Information par la déléguée du CCSEHDAA;**

Isabelle Bouchard mentionne qu'il y a eu présentation du plan de localisation pour les élèves HDAA. Dans certains cas, des classes ferment par attrition, mais d'autres ouvrent. Le fichier sera acheminé par courriel.

Depuis le confinement, plusieurs outils ont été mis en place.

Il y a eu aussi une présentation du Comité directeur CREBP. Les travaux vont bon train, même si, considérant le confinement, un peu en retard a été accumulé.

Tous les documents seront acheminés par courrier électronique.

**SUIVI**

Il était prévu de faire un sondage sur les PI, mais considérant la situation actuelle, il a été décidé de reporter à l'an prochain.

La prochaine rencontre est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2020.

#### **4.3 Information par la déléguée du RCP-3L;**

Amal Chaanin mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion organisée. Elle va tenter de rejoindre un représentant afin de voir comment se passe la rentrée dans les secteurs qui procèdent à un retour graduel à compter d'aujourd'hui.

Si des informations sont obtenues, elle le fera suivre à l'ensemble des membres.

#### **4.4 Information par les représentants;**

Amal Chaanin mentionne qu'à l'école aux Quatre-vents, la situation s'était stabilisée et les vidéoconférences allaient bon train avec les élèves. Par contre, depuis l'annonce de la possible réouverture des écoles le 19, puis le 25 mai, les enseignants y consacrent tout leur temps : les élèves se retrouvent donc sans nouvelle. Considérant qu'il n'y aura possiblement pas de retour en classe, c'est inquiétant.

Patrick Dulong-Boudreau, représentant de l'école Le Tandem, souhaiterait qu'il y ait une certaine cohérence entre les différents niveaux, les différentes écoles, et que cela ne soit

pas en fonction de l'enseignant. Actuellement, il y a tellement de variances d'une classe à l'autre qu'il devient difficile de s'y retrouver et surtout de motiver les élèves.

Sylvain Martel confirme que ce n'est pas seulement à Laval que ça se passe comme ça, puisqu'il n'y a pas eu de consignes claires de la part du ministre de l'Éducation, chacun y va de sa propre initiative.

Isabelle Bouchard ajoute qu'il faudrait que tous les intervenants fassent foi de bonne volonté, incluant les syndicats.

Nathalie carrière ajoute que pour ce qui est de l'école Curé-Antoine-Labelle, un horaire afin que chacune des matières soit vue. Des consignes claires ont été données aux élèves. Pour la partie des matières qui ne sera pas vue d'ici la fin de l'année, les notes cumulées jusqu'au 13 mars seront les notes de fin. Des évaluations seront faites pour les matières qui seront vues afin que les élèves aient la possibilité d'améliorer leurs notes.

## 5. Informations;

### 5.1 Frais de déplacement et de gardiennage;

Des frais de présence sont alloués aux parents, incluant les séances virtuelles. Des frais de gardiennage, sous réserve de fournir des reçus, sont aussi alloués aux parents. Marie Josée Hébert acheminera le gabarit des reçus, ces derniers, une fois remplis, pourront être retournés par courriel par la suite.

### 5.2 Regroupement des CP Laval-Montréal;

Sylvain Martel, Marc-Étienne Deslaurier, le président du CP de la CSDM et Lyne Deschamps, notre conseillère, ont eu des rencontres avec les trois critiques des partis de l'opposition : Du PLQ, Marwa Rizqy qui était accompagnée de Francine Charbonneau et de Jennifer Maccarone. Christine Labri de Québec Solidaire et Véronique Hivon du PQ.

L'ensemble des commentaires, problématiques et interrogations des représentants des comités de parents leur a été fourni en prévision de leur interpellation du ministre Roberge. Il est impressionnant de considérer que nos idées et positions sont maintenant transmises directement aux membres de l'Assemblée nationale. Il est vrai que les deux comités de parents réunis représentent près de 17% des élèves du Québec, en plus d'être la région la plus touchée par la Covid-19 actuellement.

Comme représentants des parents, nous sommes très actifs et restons centrés sur les problématiques particulières pour nos deux régions, soient Montréal et Laval.

Dès cet automne, il est serait souhaitable qu'il y ait une officialisation du regroupement Laval-Montréal. Il faudra s'attendre à ce que d'autres régions se joignent à nous, car il y a beaucoup d'insatisfactions de la représentation faite par la FCPQ.

Joanna Posca, représentante de l'ÉÉIL demande qui a le droit de siéger à la table ?

Sylvain Martel précise qu'il s'agit de la « Table MEES-partenaires » et que les membres qui y siègent sont, entre autres, les comités de parents Montréal-Laval, la FCPQ, EPCA, la FCSQ, les directeurs généraux, les directions d'école, les cadres scolaires, etc.

Il existe aussi une « Table-MEES-partenaires élargit » où siègent aussi les syndicats et les écoles privées.

### 5.3 Retour en classe;

La nouvelle annonçant le retour en classe tout d'abord pour le 19 mai, puis reportée au 25 mai, est loin d'être finale. Tout dépendra de ce qui se passera dans les prochains jours.

Dominique Favreau ajoute que selon lui, le ministre de l'Éducation n'est pas informé ni consulté. De son point de vue professionnel en santé, Monsieur Favreau ne pense pas qu'il y aura un retour en classe cette année.

Sylvain Martel mentionne que lors de la première annonce d'ouverture pour le 19 mai, le taux d'inscription des élèves était de 36%. Les chiffres ont sûrement changé depuis la semaine passée. L'utilisation du transport quant à elle, était de 18% par rapport à l'utilisation habituelle.

Certains parents demandent d'avoir les pourcentages d'inscriptions par école, les CÉ des écoles pourraient fournir cette information aux représentants.

Il y a discussion sur les inégalités que provoque le retour en classe pour certains, mais pas pour tous.

Les consignes provenant du ministre ne sont pas claires, et ce ne sont pas tous les enseignants qui font le même suivi, la pression est sur les parents et les élèves. Les parents ne sont pas toujours disponibles pour faire la supervision des travaux, ou n'ont pas les connaissances pour aider les élèves. Pour plusieurs familles, les outils numérique ou Internet ne sont pas accessibles.

Que se passera-t-il en septembre ? Existe-t-il un plan de retour? Les écoles sont surpeuplées, il ne faut pas attendre et un plan doit être préparé dès maintenant. Une résolution est proposée pour prendre une position.

## RETOUR EN CLASSE

- ATTENDU** la fermeture des écoles depuis le 13 mars 2020;
- ATTENDU** la Loi sur l'instruction publique et l'Éducation comme droit, obligation et composante essentielle de notre communauté;
- ATTENDU** la situation sanitaire actuelle de la région de Laval;

- ATTENDU** la préparation de la rentrée prévue de mai qui a diminué ou même éliminé complètement le suivi et le support de certains enseignants auprès des élèves à la maison;
- ATTENDU** le report du retour en classe au 25 mai dans la région de Montréal et la déclaration du premier ministre du 11 mai 2020 à l'effet que nos écoles pourraient rester fermées jusqu'en septembre;
- ATTENDU** les craintes des parents lavallois que les clientèles de la région de Montréal subissent des iniquités de services vu le délai entre le retour en classe ailleurs au Québec et le retour en classe dans notre région;
- ATTENDU** la diversité et la complexité des différentes situations familiales des parents lavallois;
- ATTENDU** la situation difficile qui existe déjà sur notre territoire avec la surpopulation dans les écoles, la densité des milieux à haut taux de défavorisation, la pénurie de personnels, les infrastructures vétustes, le manque de maîtrise de la langue française dans les familles immigrantes et les besoins particuliers d'apprentissage et d'adaptation scolaire d'un nombre toujours grandissant d'élèves;

Il est proposé par : Vincent Legault, représentant de l'école Demers;

Et résolu,

**QUE** le Comité de parents de la CSDL demande au ministre de l'Éducation :

D'uniformiser les objectifs et requis pédagogiques d'ici la fin de l'année scolaire en cours pour tous les élèves du Québec, qu'ils retournent à l'école ou restent à la maison, en précisant à nouveau, de façon claire et précise, l'exigence obligatoire ou non des travaux et évaluations proposés par les enseignants;

De clarifier rapidement et de façon concrète les attentes pédagogiques auprès des parents dont les enfants resteront à la maison;

D'imposer une constance et une cohérence dans les responsabilités et interventions des enseignants en s'inspirant des meilleures idées des écoles et professeurs s'étant le mieux adaptés à la réalité de la crise actuelle;

De mettre en place et rendre accessible pour tous les outils technologiques pour l'enseignement et l'apprentissage à distance;

D'arrêter le flottement et l'incertitude d'un retour en classe cette année ou non, le plus rapidement possible;



Qu'il établisse et nous communique un plan clair et détaillé, tenant compte de nos spécificités locales, pour la rentrée de l'année scolaire 2020-2021, et ce, dès la fin de juin 2020.

**CP 2020-05-11-003**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **5.4 Vote électronique;**

Sylvain Martel informe le comité de parents que la CS a fait l'acquisition d'une plateforme qui permettra le vote secret en ligne.

Les membres sont invités à voter par courriel, et personne ne voit qui a voté quoi. La personne qui a organisé le sondage voit seulement la compilation des résultats.

Stella Duval, secrétaire générale de la Commission scolaire, s'est offerte pour faire office de scrutatrice au besoin.

On demande si ce sera disponible pour les CÉ des écoles.

**SUIVI**

#### **6. Nouveau calendrier pour l'application de la loi-40 | Comité-conseil transitoire;**

Le tableau avec le nouvel échancier est déposé. Le Comité de parent doit nommer un de ses membres qui le représentera au sein du Comité-conseil transitoire.

Il est constaté que la date limite pour tenir les AGAS des écoles est devancée au 18 septembre et que le 22 septembre est la date limite pour la transmission d'un avis de désignation à chaque membre du comité de parents. Cela implique que l'AGA du comité de parents doit être tenue le 21 septembre 2020.

Lors de la séance de juin, il faudra établir le calendrier pour 2020-2021, et établir le processus de désignation pour le représentant du CP au CÉ. Dominique Favreau propose qu'une séance soit ajoutée en août afin de faire une mise au point sur la situation.

Il est fortement recommandé de consulter le nouveau comité consultatif. Amal demande si le comité sera vraiment consulté ou bien si ce sera seulement sur demande du DG.

Dominique Favreau, représentant de l'école Paul-Comtois, mentionne qu'idéalement, les CÉ se tiendraient rapidement en août et septembre afin que les représentants puissent être convoqués en bonne et due forme.

Patrick Dulong-Boudreau, représentant de l'école le Tandem, ajoute qu'il faudra mettre l'emphase sur le fait que l'AGA du comité de parent se tiendra le 21 septembre, afin d'avoir un grand nombre de participants.

Sylvain Martel ajoute qu'heureusement, il sera possible pour le comité de parents de communiquer directement avec tous les parents de la CS, l'Annonce de la tenue de l'AGA

pourra donc être faite en même temps qu'une promotion de l'importance de l'implication parentale.

Jacques Lorrain, représentant de l'école L'Orée-des-Bois, constate que l'application de ce calendrier surréaliste, car les CÉ sont tenus uniquement pour des sujets urgents. S'il n'y avait pas de confinement dû à la Covid-19, ce serait déjà un calendrier chargé.

Sylvain Martel mentionne que le calendrier a déjà été publié et ne pense pas qu'il serait possible de le faire modifier. Il est tout de même proposé qu'une résolution soit préparée.

- ATTENDU** l'adoption de loi 40 en février 2020;
- ATTENDU** les échéanciers repoussés de mise en œuvre des conseils d'administration des centres de services scolaires;
- ATTENDU** la situation sanitaire actuelle de la région de Laval;
- ATTENDU** le contexte imprévisible et volatil de la situation sanitaire pour la rentrée scolaire de l'année 2020-2021;
- ATTENDU** le délai de 4 jours entre la date limite de la tenue des assemblées générales des écoles et la date limite d'envoi des avis de désignation aux membres du Comité de parents.

Il est proposé par : Jacques Lorrain, représentant de l'école l'Orée-des-Bois;

Et résolu,

- QUE** le comité de parents de la CSDL exprime au ministre de l'Éducation son mécontentement concernant l'irréalisme du calendrier révisé de la mise en place des conseils d'administration des centres de services scolaires;
- QUE** le comité de parents de la CSDL informe le ministre de l'Éducation qu'il est d'avis que ce calendrier aura un impact négatif certain sur l'implication parentale en éducation.

**CP 2020-05-11-004**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Un parent doit être désigné pour siéger, Sylvain demande aux représentants intéressés de se proposer.

Dominique Favreau propose François-Hughes Liberge.

Amal Chaanin propose Isabelle Bouchard.

Isabelle précise que la personne doit être disponible en juillet et ne peut donc pas accepter.

Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature, François-Hughes Liberge est nommé pour représenter le comité de parents.

## 7. Modification de l'acte d'établissement de l'établissement Leclerc;

Après discussion, voici la proposition :

- ATTENDU** La demande d'avis concernant la modification de l'acte d'établissement de l'établissement Leclerc;
- ATTENDU** la résolution CE 2018-2019 numéro 356 du 3 juillet 2019 portant notamment sur la création de l'acte d'établissement de l'établissement Leclerc;
- ATTENDU** la consultation menée par la direction du centre relativement au nouveau nom à donner à l'Établissement Leclerc;
- ATTENDU** la mise en contexte du changement de nom;

Il est proposé par : Sylvain Martel, représentant de l'école Val-des-Arbres;

Et résolu,

- QUE** le comité de parents de la CSDL se dise favorable à la modification de l'acte d'établissement de l'établissement Leclerc.

**CP 2020-05-11-005**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 8. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine séance du comité de parent se tiendra le 8 juin prochain à 19 h, par vidéoconférence.

## 9. Levée de la séance.

À 22 h, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Amal Chaanin, représentante de l'école des Quatre-Vents, de lever la séance.

**CP 2020-05-11-006**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Audrey Darveau**  
Secrétaire exécutive

Sylvain Martel  
Président